



Imprimé à partir du site web [linformationdunordmonttremblant.canoe.ca](http://linformationdunordmonttremblant.canoe.ca) - 30 mars 2011 - © 2011 L'INFORMATION DU NORD MONT-TREMBLANT

## Évaluation foncière: «Québec est sourd!» - Diane Lachaine

Luc Lefebvre

30 mars 2011 - 00:00

**Actualités municipales** - Le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard a récemment déposé le projet de Loi 4 à l'Assemblée nationale. «Faut le voir pour le croire! Après cinq ans de travail et de représentation, les contribuables n'ont pas été entendus», déplore vivement Diane Lachaine qui s'investit de tout cœur dans ce dossier depuis longtemps. «C'est un projet de loi qui ne répond pas du tout à nos attentes», ajoute la citoyenne de Saint-Faustin-Lac-Carré.

Selon Mme Lachaine, le ministre continue de laisser croire que le problème de l'évaluation foncière est marginal et ne touche que les propriétés riveraines alors que l'iniquité est partout à des niveaux différents, soutient-elle.

Le 27 octobre, une motion unanime était adoptée par les parlementaires : «Que l'Assemblée nationale du Québec demande au ministre des Affaires municipales le dépôt, au plus tard le 17 mars 2011, d'un projet de loi devant solutionner de façon juste et équitable le problème de la réévaluation en forte hausse de la valeur de certaines propriétés et de la hausse subséquente des taxes foncières affectant leurs propriétaires». La réponse du ministre est à côté de cette intention, estime Mme Lachaine.

### La solution proposée

La solution retenue par le ministre consiste en une mesure permettant aux municipalités d'accorder, facultativement, des crédits de taxes foncières aux contribuables qui possèdent leur maison depuis au moins 15 ans, qui ont un revenu familial de moins de 52 500\$ et qui subissent une augmentation au rôle foncier de 7.5% de plus que la moyenne.

«Cela ne rencontre pas l'objectif d'équité. De plus, ça nécessitera à la municipalité participante de mettre en place tout un système pour appliquer ce programme ne s'adressant finalement qu'à quelques propriétaires qui devront fournir leur données fiscales à leur municipalité», déplore Mme Lachaine.

«Le contribuable moyen crie aux élus qu'il en a assez de payer. Son souhait est de voir sa contribution foncière ramenée à des proportions plus acceptables. Les élus et les fonctionnaires souffrent-ils tous de surdité?», poursuit-elle.

### Pétition nationale

«Nous du Regroupement Évaluation Équitable continuerons notre travail et la bataille pour corriger la situation. Nous demandons la même solution qui a fait ses preuves en Nouvelle-Écosse», de dire Mme Lachaine. Pour appuyer les revendications de son groupe, elle invite les citoyens à signer en grand nombre une pétition lancée sur le site de l'assemblée Nationale du Québec : [www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-1455/index.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-1455/index.html) .

ID- 184355

© 2011 , HEBDOS de Quebecor. Tous droits réservés. Ce contenu ne peut pas être publié, diffusé, réécrit ni redistribué.